

La taille des exploitations : des facteurs d'évolution humains et technico-économiques

Thierry DE CORLIEU

SCEES - Bureau
des statistiques
des structures agricoles
et du milieu rural

La taille économique des exploitations pérennes aura progressé de 11 % en moyenne entre 1990 et 1997. Derrière ce résultat moyen, les dynamiques individuelles très contrastées tiennent autant à des facteurs humains qu'à des critères technico-économiques.

Les jeunes chefs d'exploitation développent le potentiel économique de leur unité, tandis que les chefs âgés renoncent à une partie du leur. À âge égal, le statut matrimonial de l'exploitant compte aussi dans ses projets d'extension. Enfin, la taille initiale et l'orientation technique de l'exploitation conditionnent son évolution.

La progression du travail salarié accompagne celle du potentiel économique. Mais elle ne suffit pas à compenser le recul du travail familial, largement majoritaire. Les exploitations développent leur potentiel mais mobilisent moins de travail.

Le nombre des exploitations françaises a sensiblement diminué au cours de la décennie quatre-vingt-dix. Elles ne sont plus que 680 000 en 1997, contre 924 000 en 1990. Pendant la même période, la surface totale exploitée par l'agriculture française est restée stable. Le potentiel économique de l'ensemble de l'agriculture a peu varié, lui aussi. Les surfaces agricoles et le cheptel des exploitations disparues ont été répartis entre les exploitations pérennes. Le potentiel économique moyen de l'ensemble des exploitations françaises a ainsi progressé d'un tiers entre 1990 et 1997 (encadré).

Mais les exploitations qui ont disparu étaient le plus souvent de petites unités économiques. Leur taille moyenne n'atteignait pas 17 hectares équivalent blé en 1990, contre 43 pour les unités pérennes. Le potentiel que leur disparition a rendu disponible pour les exploitations pérennes est donc relativement réduit.

Taille économique et orientation d'une exploitation

Pour comparer des exploitations agricoles aux activités très diverses, les statisticiens utilisent la marge brute standard (MBS). À l'aide de coefficients de MBS établis au niveau régional et exprimant une valeur ajoutée potentielle par unité de surface ou par tête de bétail, on valorise chaque unité de culture (ha) ou d'élevage (tête) de l'exploitation. La somme de ces MBS partielles par type de culture ou d'élevage constitue la MBS totale de l'exploitation. Exprimée en hectare équivalent blé dans cette étude, elle mesure la taille économique (ou potentiel) de l'exploitation.

L'orientation technico-économique de chaque exploitation est déterminée à partir du poids relatif des MBS partielles dans la MBS totale ou du rapport des MBS partielles entre elles. Par exemple, une exploitation dont la MBS des grandes cultures représente plus des deux tiers de la MBS totale sera dite spécialisée en grandes cultures.

Les 660 000 exploitations considérées comme pérennes au sens de la statistique agricole n'ont ainsi accru leur taille moyenne que de 11 %. Cette évolution résulte évidemment d'un ensemble de mouvements individuels contrastés, augmentations ou diminutions d'amplitude plus ou moins forte. Un quart des unités pérennes n'ont guère connu de variation de taille significative entre 1990 et 1997 : leur dimension économique est restée la

même, à plus ou moins 10 % près. À l'opposé, plus de 30 % des unités pérennes ont vu leur taille économique varier, à la hausse ou à la baisse, avec une amplitude supérieure à 50 % (graphique 1).

Cette étude s'intéresse aux facteurs, notamment humains, qui sont à mettre en relation avec la variation de la taille économique des exploitations. Elle porte en particulier sur les 500 000 unités pérennes qui ont été dirigées, sur la période étudiée (1990-1997), par le même chef d'exploitation (encadré).

Exploitation pérenne

L'exploitation agricole est une unité économique qui répond à quatre critères : la production effective de produits agricoles, une taille minimale, une gestion courante indépendante assurée par le chef d'exploitation et un siège qui peut être géographiquement déterminé (par exemple le bâtiment principal).

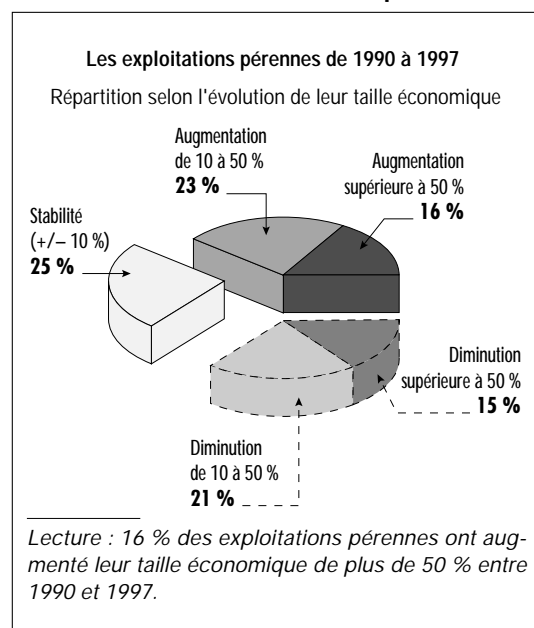
Pour permettre le suivi, au cours du temps, d'un panel d'exploitations agricoles, des règles définissent la disparition, la création et la pérennité des exploitations. Dans la plupart des cas, la notion de pérennité de l'exploitation agricole est rattachée à la pérennité de son siège. Sur environ 680 000 exploitations en 1997, 660 000 sont considérées comme pérennes au titre de la période 1990-1997. Cette étude s'intéresse plus particulièrement aux 500 000 exploitations pérennes qui ont été dirigées par le même chef d'exploitation sur la période considérée. Le chef a été considéré comme inchangé dès lors que le sexe et l'année de naissance étaient identiques en 1990 et en 1997.

Les jeunes chefs agrandissent leur exploitation

Comme dans beaucoup de petites entreprises où le chef apporte personnellement une large contribution à la force de travail, l'âge du chef d'exploitation explique, pour une part importante, l'évolution de la taille économique des exploitations agricoles (graphique 2).

Afin d'assurer un revenu suffisant pour lui-même et sa famille, le jeune chef d'exploitation cherche à accroître le potentiel économique de son exploitation. Ainsi, parmi les unités pérennes qui étaient animées en 1990 par un chef de moins de 40 ans, près de six sur dix ont accru leur taille économique de manière significative sur la période ; en moyenne, la dimension de ces unités a augmenté de 25 %. Inversement, au moment de sa retraite ou même avant, l'agriculteur âgé cède souvent une large part de son exploitation, ne conservant que quelques hectares et un cheptel réduit. Près des deux tiers des exploitations dirigées en 1990 par un chef âgé de plus de 60 ans ont connu une baisse significative de leur taille économique, baisse qui atteint en moyenne - 38 %. En 1990, ces exploitations étaient déjà sensiblement plus petites que les autres, tandis que celles des jeunes chefs de moins de 40 ans étaient a contrario plus grandes que la moyenne. Quant aux exploitations animées par des quadragénaires (chef de 40 à moins de 50 ans en 1990), leur taille moyenne a progressé de façon modérée (+ 11 %).

Graphique 1
En sept ans, 40 % des exploitations pérennes ont accru leur taille économique



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1990 et 1997

Quand taille économique rime avec statut juridique...

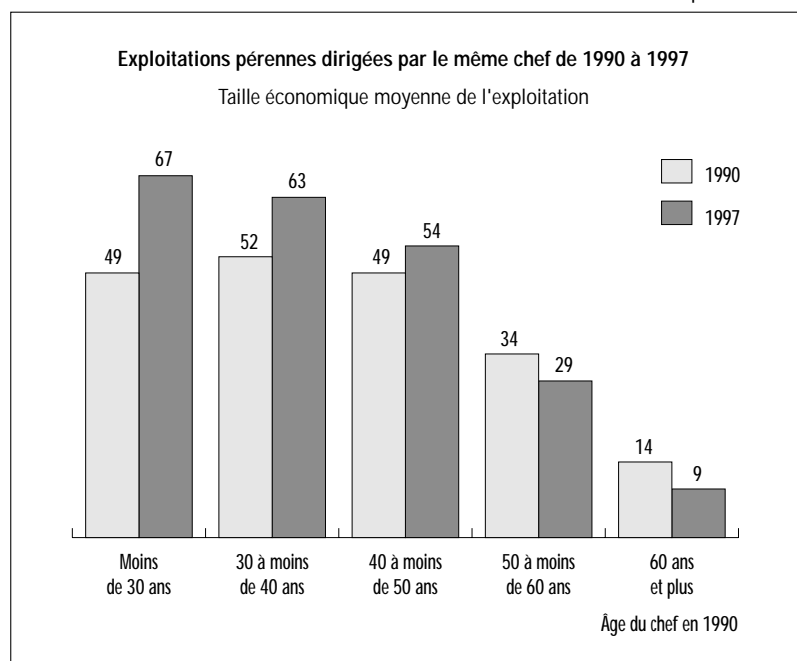
L'âge du chef d'exploitation étant comparable, l'évolution de la taille économique d'une exploitation dépend aussi de sa dimension initiale. Les petites exploitations, au-dessous

de 12 hectares équivalent blé, profitent moins souvent que les autres d'un accroissement significatif de leur taille économique, alors qu'elles sont au contraire nombreuses à voir diminuer. Celles qui progressent enregistrent certes une augmentation relative importante, mais le nombre de cas reste limité. La situa-

tion paraît plus favorable aux exploitations de taille intermédiaire, en particulier aux unités de 24 à 60 hectares équivalent blé animées par de jeunes chefs de moins de 40 ans et aux unités de 60 à 150 hectares équivalent blé dirigées par des quadragénaires. Les chefs des petites exploitations agricoles déclarent plus souvent que les autres exercer leur activité principale en dehors de l'agriculture ; ils se procurent ainsi des ressources non agricoles, qui peuvent rendre moins pressant le besoin d'accroître le revenu en augmentant la taille de l'exploitation. Ainsi, parmi les chefs de moins de 40 ans dont l'exploitation n'atteint pas 12 hectares équivalent blé, deux sur trois exercent une activité principale autre que celle d'exploitant agricole ; moins de 3 % des jeunes chefs sont dans ce cas sur les exploitations de 24 à 60 hectares équivalent blé. Paradoxalement, au-delà de 150 hectares équivalent blé, nombre de grandes exploitations dirigées par des chefs encore jeunes ont aussi connu une diminution significative de leur taille (graphique 3). Le développement des formes sociétaires est l'un des facteurs explicatifs plausibles. Normalement, le principe sociétaire se traduit par un regroupement des moyens de production. Ce sont surtout les exploitations de plus de 24 hectares équivalent blé qui adoptent une forme sociétaire et le changement de statut juridique accompagne effectivement souvent un fort accroissement de la taille économique. Cependant, pour des raisons notamment fiscales, les responsables

Graphique 2
L'âge du chef d'exploitation, facteur clé pour l'évolution du potentiel économique

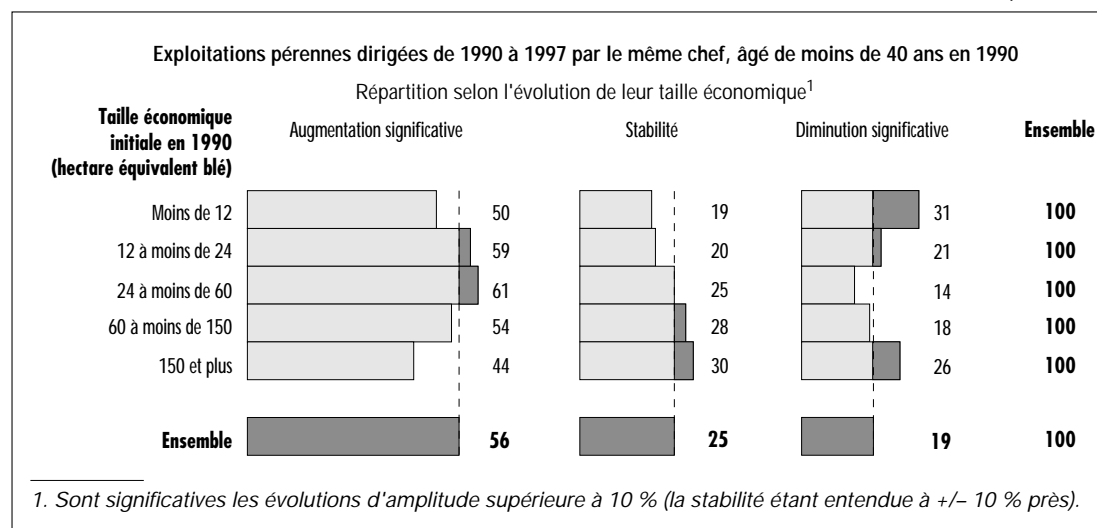
En hectare équivalent blé



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1990 et 1997

Graphique 3
La diminution de la taille économique est fréquente pour les plus petites exploitations... et les plus grandes

En % du nombre d'exploitations



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1990 et 1997

d'exploitation peuvent avoir intérêt à éclater une grande exploitation en plusieurs unités juridiquement distinctes... et plus petites. Dans les grandes exploitations de plus de 150 hectares équivalent blé dont le chef a moins de 40 ans, la diminution significative de la taille est ainsi souvent associée à un changement de statut juridique.

À âge comparable, la vie familiale favorise aussi, pour le chef d'exploitation, les projets d'extension du potentiel économique. Parmi les chefs quadragénaires, ceux qui étaient mariés en 1990 sont plus nombreux que les célibataires à avoir agrandi leur exploitation : 44 % contre 31 % (graphique 4).

Les femmes chefs d'exploitation dirigent des unités initialement inférieures de moitié, en moyenne, à celles de leurs homologues masculins. Elles sont un peu plus nombreuses à diminuer de façon significative la taille de leur unité : 25 % parmi les moins de 40 ans (contre 20 % des hommes).

Le niveau de formation du chef d'exploitation, toujours à âge égal, ne semble jouer en revanche qu'un rôle limité dans l'évolution de la taille de l'exploitation.

Nouvelle orientation, nouvelle dimension

L'orientation technico-économique initiale des exploitations est un facteur clé de leur dynamique. En maraîchage et horticulture, nombre d'exploitations enregistrent une baisse signi-

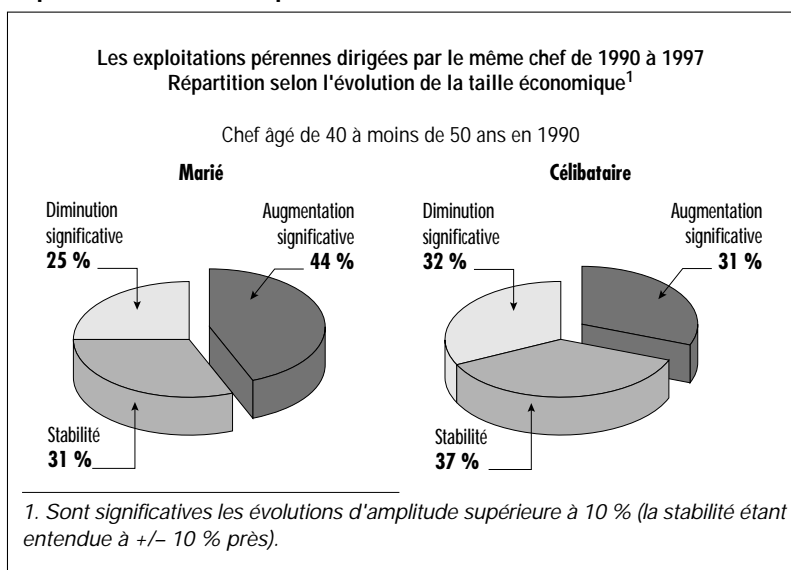
ficative de leur taille économique : 40 % des unités dirigées par un chef de moins de 40 ans, contre moins de 20 % toutes orientations confondues. En viticulture de qualité, en revanche, très peu d'unités voient diminuer leur potentiel ; la plupart conservent peu ou prou leur taille initiale. Ce sont les éleveurs de bovins pour la viande et de granivores qui augmentent le plus souvent, de façon significative, la dimension économique de leur exploitation : environ 65 % des moins de 40 ans l'ont fait entre 1990 et 1997 (graphique 5). Une forte diminution du potentiel de l'exploitation va souvent de pair avec une modification de son orientation technique. Tel est le cas, par exemple, des exploitations initialement spécialisées en production laitière qui s'orientent vers les bovins pour la viande ou l'élevage d'autres herbivores. De même, pour les exploitations maraîchères, la forte baisse de la taille économique accompagne souvent une réorientation vers les grandes cultures.

En revanche, les fortes hausses de potentiel économique (+ de 50 %) apparaissent moins liées au changement d'orientation. À l'exception, toutefois, des unités orientées « autre viticulture » qui, lorsqu'elles augmentent fortement leur potentiel, se tournent souvent vers la viticulture de qualité (15 %) ou la polyculture (10 %).

Les différences de dynamique générale sont sensibles d'une région à l'autre, reflétant notamment les différences d'orientation et de taille économique des exploitations. Parmi les chefs de moins de 40 ans, près de deux sur trois ont accru le potentiel économique de leur exploitation en Basse-Normandie, Poitou-Charentes et Limousin ; moins d'un sur deux en Île-de-France, Franche-Comté, Aquitaine, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (carte 1).

Pour les chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans, l'existence d'un successeur connu et son statut professionnel sont des facteurs qui comptent pour les variations de taille économique. Ceux qui ont pour successeur un membre de leur famille déjà installé en tant que chef d'une autre exploitation, comme ceux qui n'ont pas de successeur connu, sont nombreux à diminuer la taille de leur unité : sept sur dix l'ont fait entre 1990 et 1997. Au cours de ces sept années, le successeur qui est à la tête d'une autre unité a probablement déjà recueilli ainsi une partie des terres et du cheptel provenant de l'exploitation. En revanche, si le successeur envisagé, membre de la famille, travaille sur la même exploitation que le chef de plus de 50 ans, ou sur une autre mais sans la diriger,

Graphique 4
Les chefs d'exploitation mariés accroissent plus souvent le potentiel économique de leur unité



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1990 et 1997

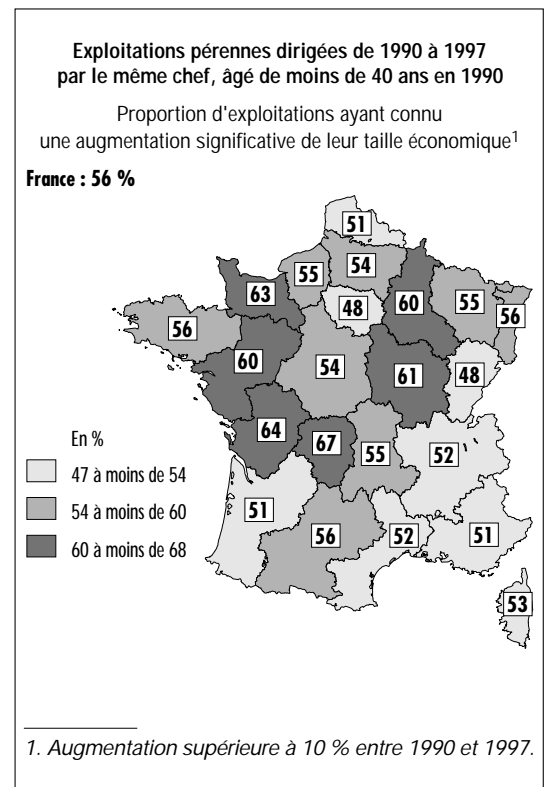
un tiers seulement des chefs réduisent la taille de leur exploitation.

Le potentiel s'accroît, le travail familial décroît

Les exploitations pérennes étudiées mettent en œuvre annuellement une quantité totale de travail qui diminue de 5,5 % entre 1990 et 1997. Celles dont la taille économique progresse modérément sur la période (de + 10 à + 25 %) mobilisent une quantité de travail constante. Pour celles qui ont fortement accru leur potentiel, la quantité de travail n'augmente que faiblement. Ainsi, sur l'ensemble des exploitations dont la taille économique progresse de plus de 50 %, le potentiel fait plus que doubler en moyenne, tandis que la quantité de travail n'augmente que de 30 %. En cas de réduction de la taille économique, la baisse de la quantité de travail n'est pas non plus proportionnelle à la diminution du potentiel, mais l'écart est moins accentué.

C'est uniquement le recul du travail familial qui explique la diminution de la quantité totale de travail entre 1990 et 1997. Ce recul atteint - 8,5 %. La composante salariée du travail

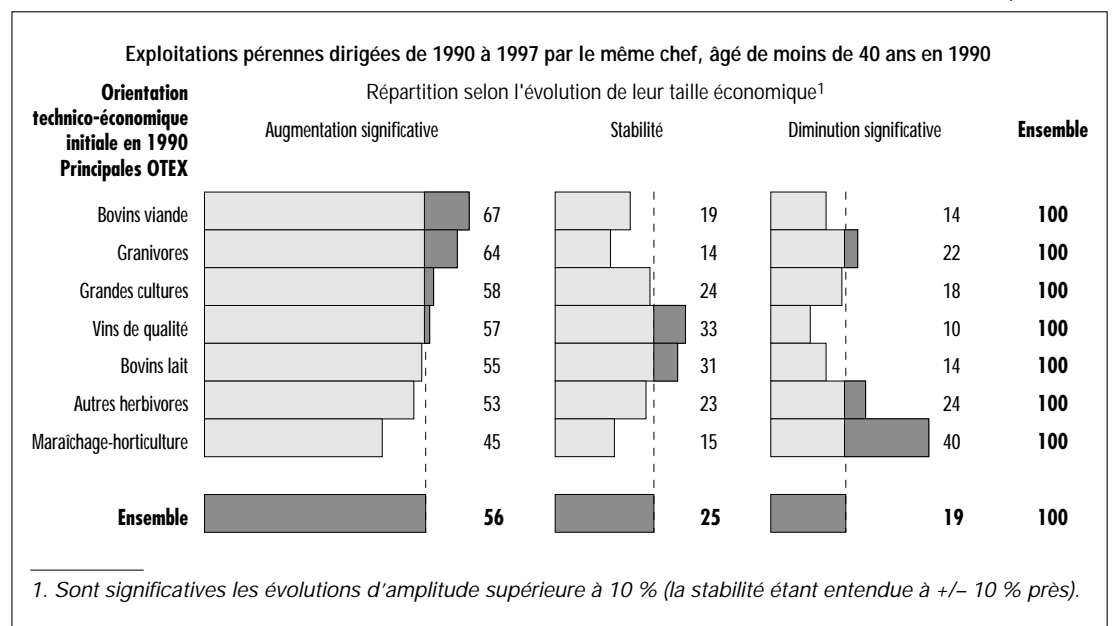
Carte 1
Une dynamique moins forte dans le Sud-Est



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1990 et 1997

Graphique 5
Une extension fréquente du potentiel dans les élevages bovins viande et granivores

En % du nombre d'exploitations



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1990 et 1997

progresses au contraire de 8,6 %, mais elle ne représente encore que 20 % du total. Le travail salarié évolue, quant à lui, de façon à peu près proportionnelle à la taille économique (tableau 1).

Machines et installations agricoles évoluent aussi avec la taille économique des exploitations. En particulier, les exploitations laitières

spécialisées augmentent ainsi de 12 % la capacité moyenne de leur salle de traite, et les exploitations de grande culture accroissent de 8 % leur parc de tracteurs. De plus, dans ce parc, les machines de forte puissance occupent une part croissante. Leur part s'accroît même dans le cas où la taille de l'exploitation reste stable.

Tableau 1

Le travail salarié évolue parallèlement à la taille économique

En %

Tranche d'évolution de la taille économique	Exploitations pérennes dirigées par le même chef de 1990 à 1997			Poids relatif du travail salarié en 1997
	Évolution moyenne 1990 - 1997			
	Taille économique	Travail total	Travail salarié	
Diminution supérieure à 50 %	- 77	- 55	- 61	14
Diminution de 25 à 50 %	- 36	- 24	- 33	16
Diminution de 10 à 25 %	- 16	- 11	- 12	15
Stabilité (+/- 10 %)	+ 0	- 4	+ 0	21
Augmentation de 10 à 25 %	+ 17	+ 1	+ 13	18
Augmentation de 25 à 50 %	+ 36	+ 7	+ 31	19
Augmentation supérieure à 50 %	+ 112	+ 31	+ 90	27
Ensemble	+ 11	- 6	+ 9	20

Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1990 et 1997

Éléments bibliographiques

DEMOTES-MAINARD M., RATTIN S. (1997), « L'agrandissement des exploitations permet la croissance de leur revenu réel ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 21, septembre.

SCEES (1997), « Orientations technico-économiques - Classification révisée des exploitations agricoles françaises ». AGRESTE - *Les Cahiers*, spécial OTEX, n° 22 - 23, novembre.